

facilité étonnante avec laquelle on peut se procurer la liqueur enivrante. C'était pour lui une peine de l'âme. Que de fois ses prières ont monté vers le ciel ardentes dans l'impuissance de ses efforts! Prier pour son peuple, ce fut la plus grande partie de son ministère sacerdotal. Il était en prières quand la mort est venue le surprendre, quand l'appel a sonné à son oreille. Il est mort les armes à la main, dans l'exercice de son ministère sacré, au cours d'une neuvaine qu'il voulut lui-même présider en faisant entendre sa parole dans l'exposé de la doctrine sur la foi, l'espérance et la charité. De l'aveu de ses auditeurs, il eut une éloquence dépassant leur attente, il fut onctueux, pénétrant. Il avait invité ses confrères à partager ses labeurs mais ces trois vertus, il s'en appropria la matière, tant il paraissait anxieux de prêcher l'amour de Dieu et du prochain : n'est-ce pas le premier et le plus grand commandement? Il l'a compris : ce fut comme l'expression de ses dernières volontés. Un soir, au milieu d'une conversation, il fut saisi par l'ange de la mort. Pour la plupart des hommes, les changements se font peu à peu. Pour lui, la parole s'arrête sur ses lèvres, il tombe renversé, un prêtre est à ses côtés : « Mon ami, je vous donne l'absolution. » Il fait un signe approbatif, reçoit l'absolution, les derniers sacrements et l'indulgence. Le médecin appelé accourt, lui donne quelques traitements auxquels il reste réfractaire. Transporté sur son lit, la vie s'échappe sans secousse, sans effort et sans agonie. Le vénérable curé de Saint-Frédéric n'était plus. C'était le 14 décembre, vers les 9 heures et demie du soir.

Ses funérailles ont été une imposante cérémonie funèbre, par le concours de peuple venant de la paroisse et des paroisses voisines, l'affluence du clergé, la présence des membres du barreau invité par l'honorable président de la cour qui, avec connaissance et autorité, avait fait lui-même l'éloge du défunt.

Monsieur l'abbé Lindsay, secrétaire de l'Archevêché, représentant Monseigneur l'Archevêque, officia, assisté de MM. J.-E. Galerneau, curé de Saint-Cyrille, et Benjamin Dionne, curé de Saint-Elzéar. Mgr Mathieu, recteur de l'Université, représentait le séminaire de Québec. M. C.-E. Carrier, curé de Saint-Joseph, son voisin, qui l'avait assisté à ses derniers moments, prononça l'oraison funèbre, sur le texte « Tu vero vigi-